

## LES TERRITOIRES S'ENGAGENT POUR LA NATURE

Alors que les constats sur l'érosion de la biodiversité et sur la nécessité d'adapter nos territoires aux conséquences du changement climatique sont de plus en plus nombreux, **des collectivités s'engagent à agir concrètement à leurs échelles.**

### **20 communes et 2 intercommunalités viennent d'être reconnues « Territoire engagé pour la nature »**

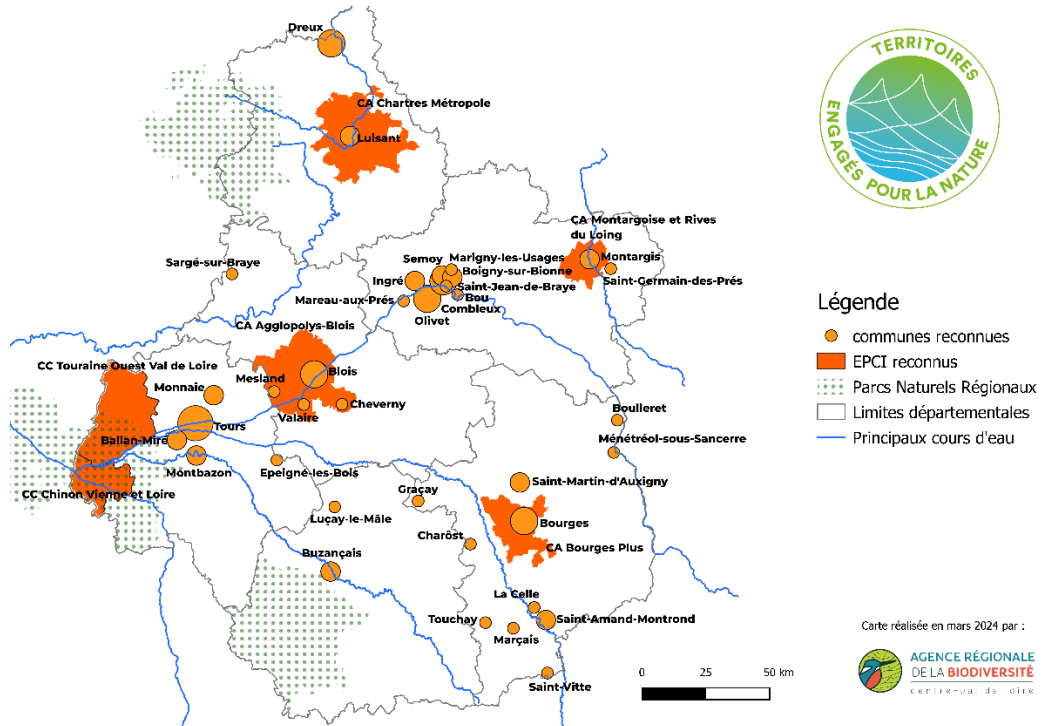
Cette reconnaissance par le collectif régional animé par l'Agence régionale de la biodiversité, est attribuée aux collectivités volontaires qui formalisent un plan d'action pour les 3 prochaines années en faveur de la biodiversité. Ces actions sont dépendantes des enjeux de chaque territoire et des moyens, de la taille de chaque collectivité. Ainsi, certaines mèneront des projets de **désimperméabilisation et de végétalisation** pour mieux gérer les eaux pluviales et les épisodes de grosses chaleurs que ce soit dans des cours d'école ou sur l'espace public. D'autres réaliseront des **diagnostics de leur patrimoine arboré** afin de mettre en place une gestion adaptée pour préserver les arbres existants et améliorer les services qu'ils nous rendent. D'autres encore restaureront des mares, des haies ou des prairies humides. Toutes prévoient des actions de **sensibilisation et de mobilisation de leurs habitants et acteurs locaux** pour que tous agissent pour préserver la biodiversité de leur territoire. Les objectifs qu'elles partagent toutes sont de mieux connaître et préserver la biodiversité en agissant par des actions concrètes qui permettront également de moins subir les bouleversements du climat.

### **Déjà 42 collectivités engagées depuis 2019**

En Centre-Val de Loire, **42 collectivités se sont engagées** à préserver et restaurer la biodiversité. Pour la période 2024-2026, 7 nouvelles collectivités intègrent le dispositif TEN : **agglomération de Bourges Plus (18), Bourges (18), Ménétréol-sous-Sancerre (18), Montbazou (37), Blois (41), Sargé-sur-Braye (37), Mareau-aux-Prés (45)**, et 15 collectivités engagées dès 2021 renouvellent leurs ambitions : **Boulleret (18), Chârost (18), Marçais (18), Touchay (18), Saint-Vitte (18), Luisant (28), Ballan-Miré (37), Epeigné-les-Bois (37), Tours (37), Mesland (41), Agglomération Montargoise et Rives du Loing (45), Boigny-sur-Bionne (45), Olivet (45), Marigny-les-Usages (45) et Saint-Germain des Prés (45)**

## Territoires engagés pour la nature en Centre-Val de Loire

En 2024, 42 collectivités reconnues



### TEN, un accompagnement pour agir

L'intérêt pour les collectivités de s'engager dans le dispositif est de **bénéficier de :**

- **conseils et appuis techniques** pour transformer leurs ambitions en actions concrètes. Elles peuvent ainsi obtenir des outils, des contacts et une aide à la recherche de financements.
- **partages d'expériences et échanges au sein du réseau des collectivités** pour enrichir et faciliter la mise en œuvre de leurs actions.
- **rencontres et webinaires thématiques** afin d'acquérir de nouvelles compétences sur des thématiques transversales : l'arbre en ville, la gestion écologique des cimetières, la gestion intégrée des eaux pluviales, la biodiversité sur le bâti, la mobilisation citoyenne...

**L'objectif du dispositif est d'aider les collectivités qui s'engagent à mettre leurs actions en place, de créer une communauté d'élus et techniciens mobilisés pour partager les bonnes pratiques et obtenir des résultats visibles rapidement.**

### Contacts presse :

#### Pauline d'Armancourt

Mobilisation citoyenne et communication

Ligne directe : 02 38 53 53 60 / Portable : 07 71 91 12 24

[pauline.darmancourt@biodiversite-centrevalde Loire.fr](mailto:pauline.darmancourt@biodiversite-centrevalde Loire.fr)

#### Benjamin VIRELY

Animation territoriale biodiversité

Ligne directe : 09 70 72 40 12 / Portable : 07 71 91 13 47

[benjamin.virely@biodiversite-centrevalde Loire.fr](mailto:benjamin.virely@biodiversite-centrevalde Loire.fr)



AGENCE RÉGIONALE  
DE LA BIODIVERSITÉ  
centre-val de loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLÉANS cedex 9  
02 38 53 53 57

[www.biodiversite-centrevalde Loire.fr](http://www.biodiversite-centrevalde Loire.fr)

[Page Facebook](#) | [Page LinkedIn](#)